

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE MAYO, TENUE À MAYO, LE 16 DÉCEMBRE 2024, À 19 H 30, SOUS LA PRÉSIDENTE DE M. ROBERT BERTRAND, MAIRE

Sont présents :

Robert Bertrand, Maire
Alain Dupuis, conseiller, siège #3
Erin Kane, conseillère, siège #4
Guy Roussel, conseiller, siège #5
Pierre Robineau, conseiller, siège #6
Secrétaire d'assemblée : Lucille Labonté

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE
2. SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION
3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4. PRÉSENTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRE
5. PRÉSENTATION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION
6. PÉRIODE DE QUESTIONS (AUCUNE)
7. ADOPTION DU BUDGET 2025
8. TAUX D'INTÉRÊT 2025
9. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL EN IMMOBILISATIONS
10. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

1. OUVERTURE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée extraordinaire est déclarée régulièrement constituée par le président.

2. SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Un avis de convocation a été notifié tel que prévu à l'article 153 du code municipal du Québec

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2024-12-176

IL EST PROPOSÉ par Pierre Robineau, **APPUYÉ** par Erin Kane **ET RÉSOLU** d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

4. PRÉSENTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRE

La directrice-générale et greffière-trésorière fait la présentation des prévisions budgétaires 2025 pour les parties Revenus et Dépenses.

5. PRÉSENTATION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION

La directrice-générale et greffière-trésorière fait la présentation du programme triennal d'immobilisation 2025-2026-2027

6. PÉRIODE DE QUESTIONS (AUCUNE)

7. ADOPTION DU BUDGET 2025

2024-12-177

ATTENDU QUE les revenus de la municipalité s'établissent à 1 772 906 \$ pour l'année 2025;

Revenus

Taxe foncière générale	986 933 \$
Taxe spéciale quotes-parts MRC Papineau	73 617 \$
Taxe spéciale police (SQ)	106 627 \$
Taxe règlement d'emprunt 2019-02	11 333 \$
Taxe règlement d'emprunt 2023-04	10 609 \$
Tarifcation (fosses septiques)	57 000 \$
Compensations pour les terres publiques	2 243 \$
Affectation du surplus réservé - Élection	14 000 \$
Compensation chemin, mat. Résiduelles, subv.	147 802 \$
Services rendus (Mulgrave)	148 050 \$
Imposition de droits, permis, carr.&sabl.	86 000 \$
Amendes et pénalités	1 000 \$
Intérêts	15 000 \$
Autres revenus	3 500 \$
Partage de la TVQ	49 192 \$
Taxes pour fin d'aménagement de parcs	60 000 \$

Total 1 772 906 \$

ATTENDU QUE les dépenses, amortissements et les règlements d'emprunts de la municipalité s'établissent à 1 772 906 \$ pour l'année 2025;

Dépenses

Administration générale	455 450 \$
Sécurité publique	116 273 \$
Sécurité incendie	317 900 \$
Voirie municipale	197 100 \$
Enlèvement de la neige	395 500 \$
Transport collectif et adapté	4 773 \$
Hygiène du milieu	152 915 \$
Aménagement, urbanisme et développement	91 635 \$
Loisirs et culture	93 355 \$
Intérêts règl. D'emprunts	36 000 \$

Total 1 860 901 \$

Total des amortissements -84 495 \$

Règlement d'emprunt 2019-02 -3 500 \$

Règlement d'emprunt 2023-04

Total 1 772 906 \$

IL EST PROPOSÉ par Guy Roussel, **APPUYÉ** par Pierre Robineau **ET RÉSOLU**

QUE les prévisions budgétaires pour l'année 2025 soient et sont adoptées.

Adoptée à l'unanimité

8. TAUX D'INTÉRÊT 2025

2024-12-178

ATTENDU la grève des employés de Poste Canada présentement en cours depuis le 15 novembre 2024;

ATTENDU QUE les factures de taxes foncières daté du 11 novembre 2024 ainsi que la facturation des frais de mutation concernant les ventes de propriété enregistré entre le 27 juin et le 29 octobre 2024, n'ont pu être acheminées aux citoyens concernés;

ATTENDU QUE selon le règlement 2022-002, les taxes foncières municipales sont payables comme suit :

- Coupon no. 1 – 30 jours suivant l'expédition du compte
- Coupon no. 2 – 90 jours suivant le dernier jour du coupon no.1
- Coupon no. 3 – 90 jours suivant le dernier jour du coupon no. 2
- Coupon no. 4 – 90 jours suivant le dernier jour du coupon no. 3

ATTENDU QUE les citoyens sont dans l'impossibilité de faire parvenir leurs paiements par la poste pendant toute la durée de la grève;

IL EST PROPOSÉ par Alain Dupuis, **APPUYÉ** par Pierre Robineau **ET RÉSOLU**

QUE les taux d'intérêts et pénalités tel que stipulé dans la résolution no. 2023-12-215 au montant de 18% soient suspendus et fixés à 0% pendant la période de la grève/lock out de Poste Canada et ce, jusqu'à un délai de 30 jours suivant la reprise du service à Poste Canada:

ET QUE le taux d'intérêt en vigueur durant l'année 2025 sur les comptes en souffrance sera de dix-huit pour cent (18%) annuellement.

Adoptée à l'unanimité

9. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL EN IMMOBILISATIONS

2024-12-179

IL EST PROPOSÉ par Guy Roussel, **APPUYÉ** par Alain Dupuis **ET RÉSOLU**

QUE le programme triennal en immobilisations pour les années 2025, 2026 et 2027 soit adopté tel qu'édicte par l'article 953.1 du Code municipal du Québec.

PROJET	2025	2026	2027	TOTAL	FINAN- CEMENT
Réfection chemins municipaux :					
Chemin Rivière-Blanche	400 000 \$			400 000 \$	TECQ
Ponceau Roy/Burke	340 000 \$			340 000 \$	PAVAL
Rechargement granulaire divers chemins		150 000 \$	150 000	300 000 \$	TECQ
Remplacement de ponceau divers chemin	15 000\$	20 000 \$	20 000 \$	55 000 \$	PPA-CE
Creusage de fossés sur divers chemins	15 000 \$	15 000 \$	15 000\$	45 000 \$	Budget
Chemin Roy (Scellant + lignage)	18 000 \$			18 000 \$	Budget
Aménagement de Parcs	60 000 \$			60 000 \$	Budget
Réfection de la caserne		80 000\$		80 000 \$	Récim
Salle communautaire			400 000 \$	400 000 \$	Récim

Adoptée à l'unanimité

10. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

2024-12-180

L'ordre du jour étant épuisé, **IL EST PROPOSÉ** par Erin Kane, **APPUYÉ** par Pierre Robineau **QUE** la séance soit levée.

19 h 45

Adoptée à l'unanimité

MUNICIPALITÉ DE MAYO

Par
Lucille Labonté, directrice générale et greffière-trésorière

Je, Robert Bertrand maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à ma signature pour toutes les résolutions qu'il contient afin de rencontrer les exigences de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Par
Robert Bertrand, maire